

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au Capital de 873.400.000 F CFA
Siège social : 131, Boulevard de Marseille
01 BP 1753 ABIDJAN (République de COTE D'IVOIRE)
RCCM N° CI-ABJ-1962-B-769

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les actionnaires de AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le

MARDI 13 DECEMBRE 2016 A 10H00
A LA SALLE DE CONFERENCE DE LA CRRAE-UEMOA, A ABIDJAN

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A TITRE ORDINAIRE

1. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE 2015
2. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2015
3. APPROBATION DES COMPTES ET DU BILAN DE L'EXERCICE 2015, DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES A L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME RELATIFS AUX SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE,
4. QUITUS DE GESTION AUX ADMINISTRATEURS
5. AFFECTATION DES RESULTATS
6. RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR
7. FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A TITRE EXTRAORDINAIRE

1. PRESENTATION DU PROJET DE STATUTS HARMONISES AVEC LES DISPOSITIONS DU NOUVEL ACTE UNIFORME RELATIF AUX SOCIETES COMMERCIALES ET GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE DATE DU 30 JANVIER 2014;
2. APPROBATION DE LA MISE EN HARMONIE DES STATUTS;
3. POUVOIRS POUR LA SIGNATURE DES STATUTS ET L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES ;

Tout actionnaire ne pouvant se présenter à l'Assemblée peut donner pouvoir à un mandataire de son choix pour le représenter à ladite Assemblée.

Des formulaires de Pouvoir de Représentation ainsi que les documents légaux relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des Actionnaires chez BICIBOURSE (Avenue Abdoulaye FADIGA, 8^e Etage de l'Immeuble AXA CI non loin de l'hôtel PULLMAN au Plateau – Tél. : 20 20 16 68) et au Siège Social sis au 131 Bd de Marseille, tél. 21 21 04 40 / 70.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION